

# MÉTIER S



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Haute-Marne

REVUE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-MARNE

EDITO

## Les petites entreprises sont les nouveaux facteurs de la croissance

**Avec le slogan, lors de la dernière semaine de l'Artisanat « Les artisans vous changent la vie », le réseau des Chambres des Métiers a voulu démontrer combien l'artisanat était « porteur de bonnes nouvelles » pour la société française.**

Présentes sur l'ensemble du territoire, nos entreprises forment un tissu dense d'activités au service de la population, et aussi surprenant que cela puisse paraître, les entreprises artisanales constituent le premier employeur en milieu rural.

De plus le vieillissement de la population active constitue un enjeu fort pour l'existence des entreprises.

Soit elles s'arrêteront définitivement avec le départ à la retraite de l'artisan, soit au contraire, elles trouveront un repreneur qui permettra de pérenniser l'activité. Pour cette raison, il est essentiel d'assurer le passage de témoin entre la génération actuelle des chefs d'entreprises et celle qui prendra demain le relais.

Au vu de l'augmentation du nombre d'entreprises artisanale en Haute-Marne, soit + 21 en 2006, nous constatons qu'il y a un regain de l'esprit d'entreprendre. De nombreuses dispositions favorables à la création, à l'activité et au développement des entreprises ont été prises depuis ces dernières années. Sans oublier la création du statut du conjoint du chef d'entreprise qui d'ailleurs vous oblige à répondre à une nouvelle obligation : « Choisir un statut avant le 1<sup>er</sup> juillet 2007 ». Très important.

Mais il faut aller plus loin, dans les allègements des charges sociales qui pèsent sur le travail, la définition d'un véritable statut de l'entrepreneur individuel qui protège mieux le patrimoine personnel de ceux qui ont fait le



Les savoir-faire s'exposent au salon de l'Artisanat.

choix de créer leur emploi, leur entreprise...

Il est bon de rappeler que nous disposons d'un gisement d'emplois peu ou pas délocalisables, et que l'artisanat joue un rôle éminent dans l'insertion et la formation professionnelle des jeunes. Pour ceux qui en ont la motivation, les métiers que nous proposons ouvrent sur des perspectives d'emploi sûres, concrètes, et on ne le dit jamais assez, valorisantes.

En ces périodes électorales, nous n'attendons pas des promesses impossibles à tenir mais des actes concrets et forts qui vont dans le sens de notre esprit d'entreprendre.

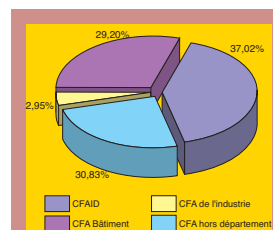
Jean-Louis MOUTON,  
Président de la Chambre des Métiers  
et de l'Artisanat de Haute-Marne

SOMMAIRE



→ Bilan Rallye des Métiers  
Salon de l'Artisanat

2/3



→ L'Artisanat haut-marnais au 1<sup>er</sup> janvier 2007

4/5



→ Formations de la CMA

6

## Agenda

### Vrais ou faux billets ?

Afin d'améliorer la sécurité des transactions, et de donner aux professionnels les moyens de s'assurer de la validité des billets qui leurs sont présentés, la Banque de France et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous proposent une réunion pratique destinée à rappeler les signes d'identification des billets de banque.

Venez nombreux !

### Bien connaître les signes d'identification des billets de banque

Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
9, rue Decrès Chaumont

→ mercredi 30 mai 2007 à 19 h.

### Visite présidentielle

Le président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (A.P.C.M.), monsieur Alain GRISSET poursuit son Tour de France des Chambres de Métiers. Il sera présent en Haute-Marne le 24 mai. Au programme : séance de travail avec les membres du Bureau, visite d'une entreprise, rencontre avec la presse.

### Forum

Le prochain Forum de la Création Reprise d'Entreprise se déroulera le 24 mai prochain à la salle des fêtes de Langres de 13h à 18h. Si vous avez un projet d'installation par création ou reprise d'entreprise ; si vous envisagez de céder votre affaire, saisissez l'opportunité de rencontrer les professionnels pouvant répondre à vos questions : avocat, notaire, expert-comptable, banques, caisses retraite, service public de l'emploi, Conseil Régional, Chambres Consulaires, etc...

### Concours national Stars&Métiers

Ce nouveau prix est le résultat de la fusion du Prix National de la Dynamique Artisanale, et du concours Artinov. Il récompensera en 2007 les chefs d'entreprises artisanales pour leur réussite dans l'une des 4 catégories suivantes : innovation technologique, stratégie globale d'innovation, dynamique commerciale et dynamique en gestion des ressources humaines. Les entreprises distinguées à l'échelon départemental concourront au niveau régional puis peut-être national. Une importante promotion, ainsi qu'un voyage à vocation professionnelle viendra récompenser les 9 entreprises lauréates.

### Informations, règlement et dossiers :

Jean-Paul Chaussade  
tél : 03 25 32 19 77  
courriel : jp.chaussade@cm-haute-marne.fr

## La CMA en action

# Salon de l'Artisanat / Rallye des Métiers

L'année dernière notre compagnie avait testé une nouvelle action « Le Rallye des Métiers » en partenariat avec les trois collèges chaumontais (Camille Saint-Saëns, Louise Michel, La Rochotte).

L'objectif était de permettre à des collégiens en phase d'orientation de rencontrer des artisans et cinq d'entre eux s'étaient mobilisés pour l'occasion.

Forts d'un premier succès, nous avons décidé d'en faire une manifestation à plus grande échelle.

C'est ainsi que 60 entreprises artisanales se sont rassemblées le 28 mars dernier en un lieu unique, le marché couvert de Chaumont, place des Halles. Tous les secteurs de l'Artisanat étaient représentés : alimentation, travail du bois, bâtiment, métiers d'art, travail des métaux, services, automobile,...

Le matin, près de 350 collégiens venus de 11 établissements du département ont participé à un « Rallye des Métiers et de l'Artisanat ».

Pour accompagner les élèves dans leurs rencontres avec les artisans, un dossier pédagogique a été créé, leur permettant d'identifier, grâce à des photos les professions représentées. Des questions pré-établies leur ont permis d'engager la discussion avec les professionnels. Ce jeu concours par équipes fera l'objet prochainement d'une remise de prix pour récompenser les élèves ayant récolté le plus d'informations sur les métiers.

**Cette journée était aussi l'occasion pour le grand public de découvrir ou de redécouvrir les métiers de l'Artisanat. Près de 800 personnes se sont ainsi déplacées.**

Les professeurs et les jeunes ainsi que les artisans présents se sont déclarés très satisfaits de cette journée et sont prêts à renouveler leur



« L'îlot informatique », conception et maintenance informatique

PRÊT SOCAMA  
TRANSMISSION-REPRISE  
D'ENTREPRISE  
JUSQU'À 100 000€  
CAUTION ET GARANTIES LIMITÉES



Comme Martin,  
vous savez réagir  
à l'opportunité  
qui se présente

100 ans  
l'avenir à construire

Fonds européen d'investissement  
Pour les artisans, la SOCAMA bénéficie de la caution garantie au FEI. Le Fonds européen d'investissement gère ce programme pour le compte de la Commission européenne dans le cadre de son plan pluriannuel en faveur des petites entreprises.



Soyez acteurs de notre communication sur [www.lesprojetsdeceline.fr](http://www.lesprojetsdeceline.fr)

BANQUE POPULAIRE  
LORRAINE CHAMPAGNE



0820 33 70 00<sup>®</sup> - [www.bplc.fr](http://www.bplc.fr)

Banque et populaire à la fois.

\* Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et la Socama. Voir conditions d'adhésion BPLC. - \*\*0,12 € TTC/mn- Banque Populaire Lorraine Champagne - SIREN 356 801 571 RCS METZ  
Réalisation **Lorsweb** - Photographie : Jacques SCHNEIDER



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Haute-Marne

## de l'Artisanat



Entreprise ROLLÉE

participation, ce qui démontre combien il est important de rapprocher l'école et l'entreprise, et combien les artisans peuvent se mobiliser afin d'interpeller les jeunes et le grand public sur les possibilités de formations et d'emploi qu'offre l'Artisanat.

Nos métiers sont porteurs d'avenir, en phase avec les innovations technologiques telles que les énergies renouvelables, l'informatique, Internet ou le numérique,...

Cette initiative a été également le fruit d'un partenariat avec l'Education Nationale, le Conseil Général, la Ville de Chaumont, le Conseil Régional et l'ARIFOR.

Elle s'est inscrite parmi de nombreuses manifestations qui se sont

déroulées durant le mois de mars dans toute la région Champagne Ardenne, sur le thème de la découverte des métiers et des formations : forums, portes ouvertes, visites d'entreprises, conférences et ateliers.



Entreprise  
DAUTREY,  
poterie

## Protection sociale

### Conjoints collaborateurs : des précisions sur les cotisations

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007, tout conjoint collaborant régulièrement à l'activité de l'entreprise sera tenu d'y avoir un statut légal (cf. Métiers n°85 de septembre 2006) et de cotiser à titre personnel à l'assurance vieillesse.

S'agissant des conjoints collaborateurs, les différentes options de cotisation ont été précisées par décret.

Deux cas de figure sont possibles, permettant soit une augmentation globale des cotisations vieillesse du couple, et par conséquent des allocations perçues après le départ en retraite ; soit un partage des cotisations versées au titre des deux conjoints, ne créant pas de droits nouveaux, mais assurant une retraite distincte à chacun.

En pratique, dans le 1<sup>er</sup> cas, la cotisation d'assurance vieillesse de base peut être calculée sur la base :

- soit d'un revenu forfaitaire égal au tiers du plafond de sécurité sociale (10 728 € pour 2007)
- soit du tiers ou de la moitié du chiffre d'affaires.

Dans le second cas et avec l'accord du chef d'entreprise, le calcul se fait sur la base du tiers ou de la moitié du revenu professionnel de l'artisan.

La cotisation d'assurance vieillesse du chef d'entreprise sera ensuite calculée après déduction de son revenu professionnel de la partie déjà prise en compte pour le calcul de cotisation du conjoint. Pour la retraite complémentaire, le calcul se fait sur le revenu retenu pour la cotisation vieillesse de base, plafonnée à 4 fois le plafond de la sécurité sociale pour les conjoints collaborateurs d'artisans, ou 3 fois ce même plafond pour les conjoints collaborateurs de commerçants.

Enfin, la base de la cotisation invalidité-décès ne peut être inférieure à 800 fois le montant horaire du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier (6 616 € pour 2007).

Les cotisations facultatives versées en faveur de la protection sociale du conjoint collaborateur sont déductibles du bénéfice imposable dans les mêmes conditions que celles de l'exploitant.



## Un accompagnement personnalisé pour soutenir la création d'entreprise

- SAINT-DIZIER - 23, rue du Docteur Mougot - Tél. 0 820 02 52 45 (0,12 €/mn)
- NOGENT - 13, place du Général Charles de Gaulle - Tél. 03 25 02 28 10
- JOINVILLE - 21, rue Aristide Briand - Tél. 03 25 94 56 10
- LANGRES - 2, place Diderot - Tél. 03 25 87 74 00
- CHAUMONT - 3, rue Laloy - Tél. 0 820 20 88 35 (0,12 €/mn)
- BOURBONNE LES BAINS - 72, Grande Rue - Tél. 03 25 90 15 11

CIC Banque SNVB

Parce que le monde bouge

cic.fr

# Les stats

## 1 – Les mouvements en 2006

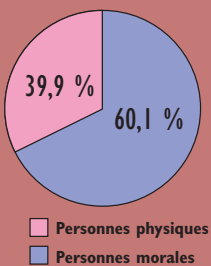
En 2006 la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne aura immatriculé au Répertoire des Métiers 237 entreprises artisanales (254 en 2005) et radié 216 entreprises dans le même temps (220 en 2005).

Le Secteur des Métiers gagne donc cette année 21 entreprises en solde net.

## 2 – Les entreprises

### 2.1 – Statut juridique

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007 l'Artisanat compte 2605 entreprises réparties en :



### 2.2 – Activités

Avec 911 entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 2007, le bâtiment est le secteur le mieux représenté de l'Artisanat (35%), il est suivi par celui des transports, des réparations et des services avec 761 entreprises (soit 29.2%), et celui du secteur de l'alimentation avec 369 entreprises (soit 14,2% du secteur).

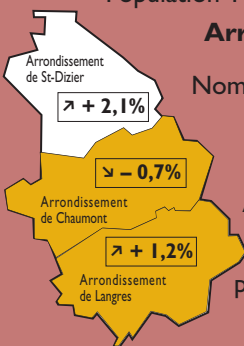
### 2.3 – Situation géographique

#### 2.3.1 – Les arrondissements

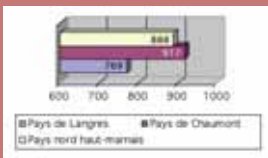
**Arrondissement de Saint-Dizier :**  
 Nombre d'entreprises : 912 (35%)  
 Population 1999 : 78 808 (40%)

**Arrondissement de Chaumont**  
 Nombre d'entreprises : 941 (36,1%)  
 Population 1999 : 69 223 (36%)

**Arrondissement de Langres :**  
 Nombre d'entreprises : 752 (28,9%)  
 Population 1999 : 46 842 (24%)



#### 2.3.2 – l'Artisanat des Pays

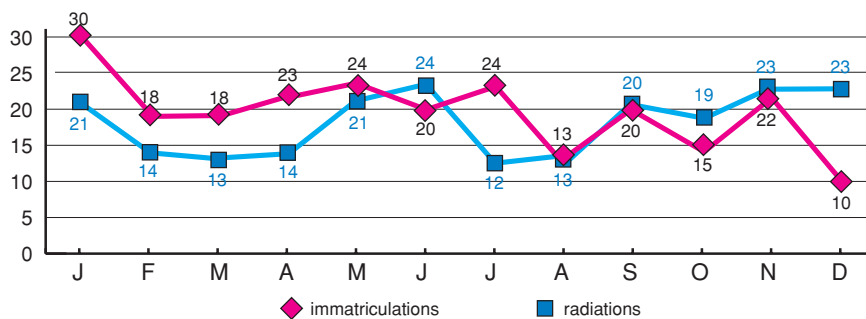


### 2.4 – Ancienneté des entreprises

L'entreprise moyenne est inscrite depuis 10,3 ans au Répertoire des Métiers, 65,8 % des entreprises artisanales haut-marnaises ont plus de 5 ans d'existence. **Elles constituent le noyau dur de l'Artisanat haut-marnais.**

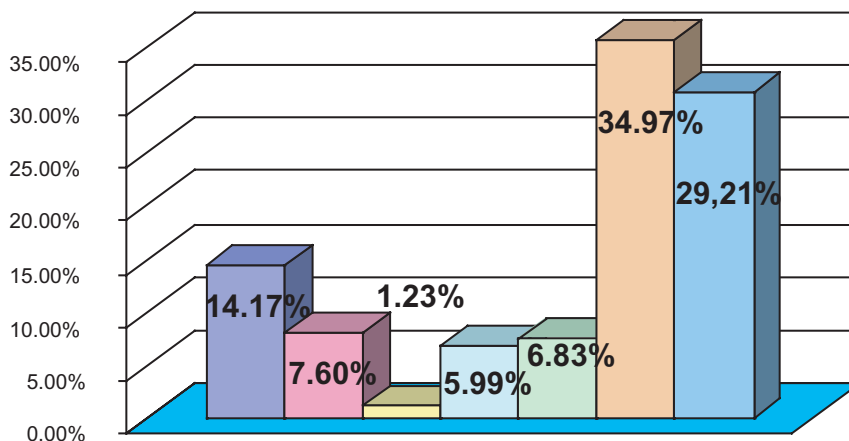
# L'Artisanat haut-marnais au 1<sup>er</sup> janvier

## 1 – Flux mensuel en 2006



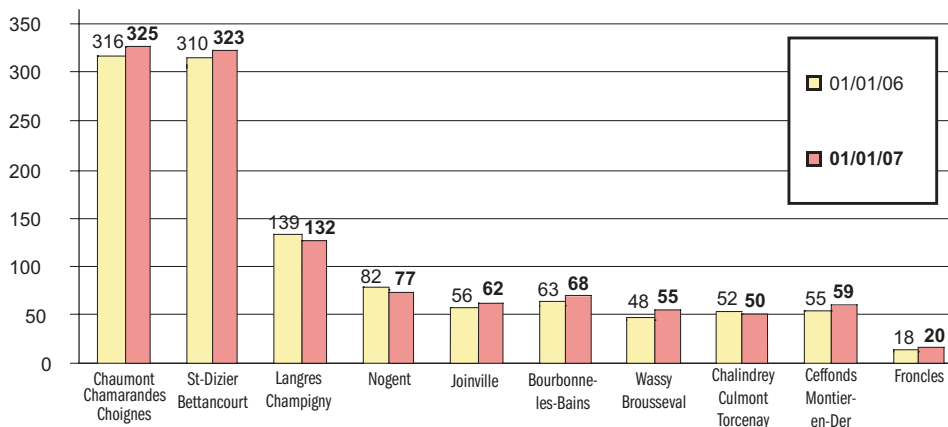
## 2 – Les entreprises

### Secteurs d'activité



Nbre d'entreprises	
Alimentation	369
Travail des Métaux	198
Cuir, textile, habillement	32
Bois et ameublement	156
Autres fabrications	178
Bâtiment	911
Transport, réparation, services	761
<b>TOTAL</b>	<b>2605</b>

### L'artisanat des zones urbaines

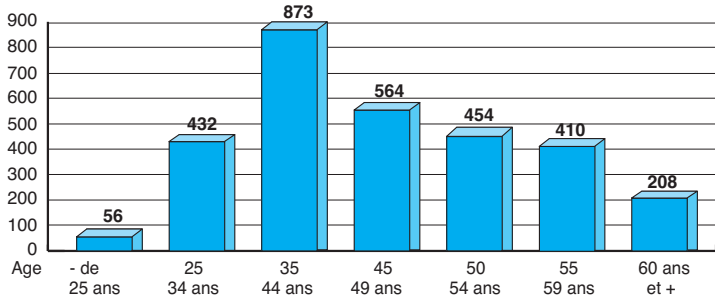




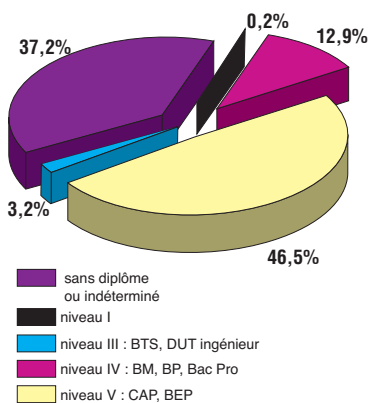
Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat  
Haute-Marne

### 3 – Les hommes

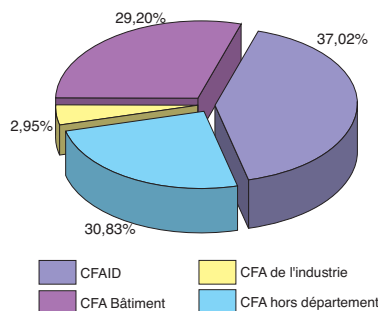
#### Pyramide des âges



#### Formation technique

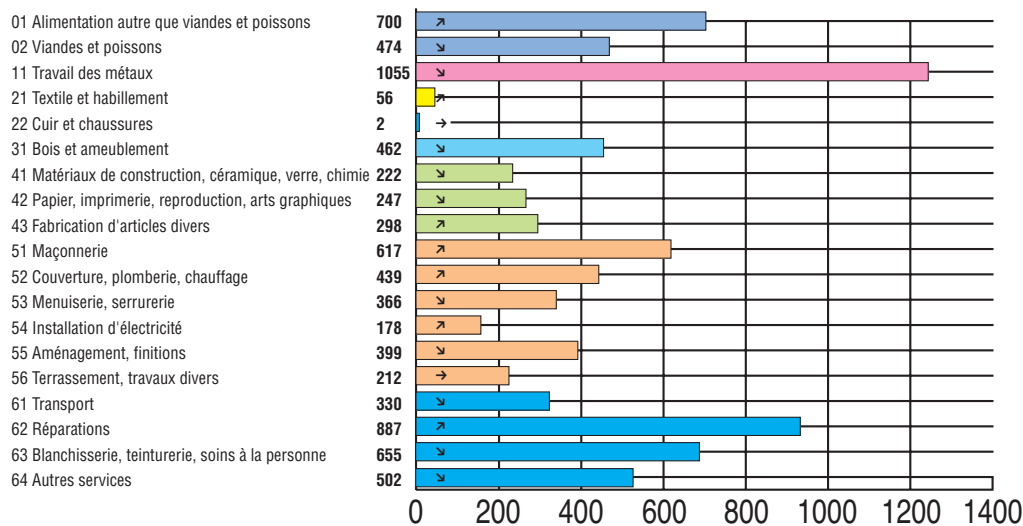


#### L'apprentissage artisanal

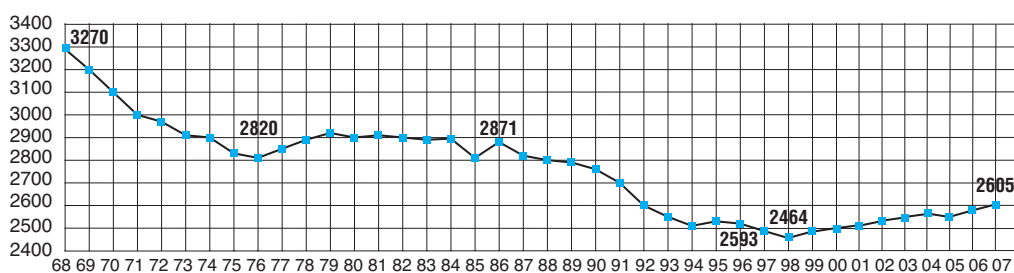


### 4 – Emploi

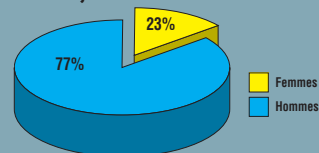
#### Effectifs salariés



#### Evolution de l'Artisanat haut-marnais sur la longue période



3.1 - Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'Artisanat haut-marnais compte 2 997 dirigeants d'entreprise (77% d'hommes, 23% de femmes) immatriculés au Répertoire des Métiers dont 2 822 sont chefs d'entreprise et 177 sont des conjoints collaborateurs.



3.2 - L'âge moyen des dirigeants (chefs et conjoints) est de 44,8 ans.

#### 3.3 – Qualification artisanale

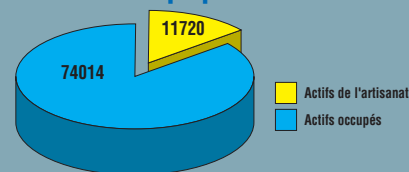
En retenant les critères de qualification artisanale du décret de février 1988 (formation professionnelle de niveau V ou 6 ans d'expérience professionnelle), en Haute-Marne 70,6% des dirigeants d'entreprise ont la qualité d'Artisan, 1,1% sont Maîtres-Artisans, 1 artisan est Meilleur Ouvrier de France (M.O.F) et 1,6% ont la qualité d'artisan d'art (49).

A contrario, 26,6% d'entre eux n'ont aucun diplôme de formation professionnelle ou d'expérience professionnelle dans le métier dans lequel ils exercent. Ils sont donc immatriculés au R.M. sans reconnaissance de qualification artisanale.

4.1 – Avec 11 720 actifs, l'Artisanat haut-marnais représente 16% de la population active occupée (74 014 au dernier recensement) (2 764 chefs, 177 conjoints, 8 100 salariés et 659 apprentis au 1<sup>er</sup> janvier 2006).

Globalement 36,9% des entreprises artisanales n'ont pas de salarié, 45,9% des entreprises ont de 1 à 5 salariés, 10,8% de 6 à 10 salariés et 6,4% des établissements artisanaux ont plus de 10 salariés.

#### Artisanat et population active



#### Actifs de l'Artisanat

chefs	2 674
conjoints	177
salariés entreprise	8 120
apprentis	659
<b>Total</b>	<b>11 720</b>

#### Population active haut-marnaise

totale	84 395
occupée	74 014
demandeurs d'emploi	10 381

L'effectif salarié moyen des entreprises est de 3 salariés et 4,8 salariés pour les entreprises employeuses de main d'œuvre.

#### 5.1 – Evolution du nombre d'entreprises sur une longue période (au 1<sup>er</sup> janvier)

1968 : 3 270 entreprises

2007 : 2 605 entreprises

baisse globale de 20,3%

## Formations

### D.I.F. : Le Droit Individuel à la Formation

**Nouvelle contrainte ou opportunité pour l'entreprise, le D.I.F. sera avant tout ce qu'avec votre personnel, vous en ferez.**

Le D.I.F. est applicable dans les entreprises depuis le 7 mai 2005. Il s'agit du droit, pour chaque salarié de bénéficier d'un crédit annuel de formation, pouvant se cumuler sur 6 ans. Sont concernées toutes les entreprises ayant des salariés et tous les salariés selon des modalités différentes en fonction de leur statut :

- les salariés en C.D.I. à temps complet ayant plus d'un an d'ancienneté bénéficient de 20 h par an dans la limite de 120 heures sur 6 ans.
- les salariés en C.D.I. à temps partiel ayant un an d'ancienneté bénéficient du même droit, calculé au prorata du temps.
- les salariés en C.D.D. peuvent bénéficier du DIF à condition d'avoir travaillé au moins 4 mois (consécutifs ou non), dans les 12 derniers mois. Il n'est pas obligatoire que l'ancienneté ait été acquise au titre du même contrat. Le volume d'heures acquis au titre du D.I.F. est calculé au prorata de la durée du contrat. Si le salarié travaille à temps partiel, le calcul tiendra compte à la fois de la durée du contrat et du temps de travail.
- le D.I.F. ne s'applique pas aux apprentis, ni aux titulaires d'un contrat de professionnalisation.

Le salarié a l'initiative de la demande de formation (par écrit).

Si le D.I.F. ne peut être pris sans l'accord de l'employeur, il s'agit cependant d'un droit. Il est donc possible de différer la formation, pour des raisons d'opportunité, d'adéquation de la formation à l'emploi, par exemple, mais il sera impossible d'empêcher le salarié de prendre les heures de formation acquises.

La réponse de l'employeur doit intervenir dans les 30 jours de la demande, et l'absence de réponse dans le délai vaut acceptation. Grande nouveauté du D.I.F., la formation se déroule en dehors du temps de travail : durant des congés, le soir... Des accords professionnels de branche peuvent cependant prévoir la possibilité de faire la formation durant le temps de travail.

Si la formation s'effectue en dehors du temps de travail, le salarié perçoit une allocation de formation égale à 50 % de son salaire net, exonéré de charges salariales et patronales, y compris la C.S.G. et le C.R.D.S.

Si la formation se déroule durant le temps de travail, le salarié perçoit son salaire habituel. En cas de licenciement, le D.I.F. peut être demandé jusqu'à la fin de la période de préavis. Il ne peut y avoir de refus qu'en cas de faute grave ou lourde. La lettre de licenciement doit d'ailleurs préciser au salarié ses droits acquis en D.I.F.

En cas de démission, le salarié doit obtenir l'accord de son employeur pour effectuer une formation qui devra débuter avant la fin du préavis.

Les droits à la formation sont perdus s'il n'y a pas de demande dans les délais.

La loi prévoit enfin une obligation annuelle à la charge de l'employeur d'informer ses salariés des droits acquis au titre du D.I.F.

En tout état de cause, pensez avant tout à vous rapprocher de votre organisation professionnelle, car beaucoup de branches professionnelles ont signé des accords aménageant certaines dispositions du texte.

Le D.I.F. peut être une opportunité pour l'entreprise, en permettant d'améliorer les compétences des salariés grâce à des formations courtes adaptées à vos besoins et s'effectuant en dehors des heures de travail.

Il est probablement judicieux d'anticiper sur les demandes du personnel, en proposant des formations correspondant aux besoins de l'entreprise, plutôt que d'ignorer ce dispositif, et de devoir répondre dans l'urgence à des demandes que vous pourrez plus difficilement aménager.

## Formations

# Programme de la CMA juin 2007



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat  
Haute-Marne

### Comptabilité

#### La comptabilité des petites entreprises

5 jours du 18 au 22 juin 2007 ; 137,5 € pour les artisans et/ou leurs conjoints, 1025 € pour les salariés.

### Langue

#### Anglais pour tous II

40 heures en 10 demi journées de 4 heures le vendredi matin d'avril à juin 2007 ; 137,5 € pour les artisans et/ou leurs conjoints, 1025 € pour les salariés.

### Formation diplômante

#### Le B.C.C.E.A.

La formation comporte 4 modules répondant aux grandes fonctions que doivent assurer les collaborateurs dans leur entreprise.

La formation est basée sur 469 heures au total qui se décomposent en :

- SECRETARIAT BUREAUTIQUE
- COMMUNICATION
- GESTION ET MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE ARTISANALE
- STRATEGIES ET TECHNIQUES COMMERCIALES

(0,72 € de l'heure pour les artisans et leurs conjoints ; 1,44 € pour les salariés)

Formation à distance, le démarrage est possible à tout moment.

#### Pour tous renseignements complémentaires et inscription, contacter :

Madame Joëlle BEAUFREZ  
Tél. ligne directe : 03 25 32 89 52  
Télécopie : 03 25 32 89 50

→ E-Mail : [formation@cm-haute-marne.fr](mailto:formation@cm-haute-marne.fr)

#### Stage de formation à l'anglais



#### Stage de formation Taxis





## Créations - reprises

- SARL AUBERIVE USINAGE PRÉCISION - MÉCANIQUE GÉNÉRALE - AUBERIVE
- MABROUK HASSANE - RÔTISSERIE SUR MARCHÉS - LANGRES
- PEROLLE NOËL - MENUISERIE AGENCEMENT DÉCORATION - SAINT-DIZIER
- LIEVESTRO ROBERT - MODÉLISTE STYLISTE, CRÉATION FABRICATION DE VÊTEMENTS - LANGRES
- SARL LA LONGEOISE - BOULANGERIE PÂTISSERIE EN MAGASIN OU TOURNÉES - LONGEAU-PERCEY
- BERTHE STÉPHANE - ELECTRICITÉ GÉNÉRALE, ÉLECTRONIQUE, DAO - SAINT-LOUP-SUR-AUJON
- SARL LE P'TIT MANU - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - PLANRUPT
- EURL ART ET CHEMINÉES - POSE DE CHEMINÉES, POÊLES, INSERTS - LOUVEMONT
- SARL AU SOLEIL D'ORIENT - PRÉP. DE PLATS À EMPORTER - NOGENT
- VOILLEMIN BENJAMIN - STUDIO D'ENREGISTREMENT, RÉALISATION, ILLUSTRATIONS SONORES, PRODUCTION - LONGEAU-PERCEY
- BREDEMESTRE FRANCIS - PEINTURE EXTÉRIEURE - SAINT-DIZIER
- SARL PETIT DETEY RÉNOV' - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - FAYL-BILLOT
- POISSENOT LUDOVIC - RÉNOVATION DU BÂTIMENT - SAINT-THIÉBAUT
- EURL NATURE ET DÉCORS - CHAUDRONNERIE - MONTIER-EN-DER
- SARL LAMBERTH SATEC - POSE ET RÉPARATION DE PIÈCES AUTOMOBILES - BETTANCOURT-LA-FERRÉE
- SAS TOITURES DERVOISES - TRAVAUX DE CHARPENTES - DROYES
- OLLMANN FRANCIS - MAÇONNERIE GÉNÉRALE EN SOUS-TRAITANCE - HUMBÉCOURT
- EURL BURGONDE BRUNO - PLÂTRERIE ET POSE DE CLOISONS SÈCHES - DOULAINCOURT-SAUCOURT
- JEANDEL ALAIN - TÂPISSERIE DÉCORATION, VENTE DE SALONS - HARRÉVILLE-LES-CHANTEURS
- ABDESSELAM RICHARD - PRÉP. DE PLATS CUISINÉS À EMPORTER - ECLARON-BRAUCOURT-SAINTE-LIVIÈRE
- MERARHANI FLEUR - SANDWICHERIE AMBULANTE, PIZZAS, KEBABS - JOINVILLE
- KOEBEL CHRISTOPHE - RESTAURATION DE CHAISES - SAINT-DIZIER
- EURL HAIR'MEL - COIFFURE MIXTE EN SALON - SAINT-DIZIER
- MARQUELET SAMUEL - RÉCUP. MATIÈRES MÉTALLIQUES RECYCLABLES - VAL-DE-MEUSE
- SARL MÉNAGER TÉLÉ SERVICE - RÉP. D'APPAREIL ÉLECTRO-MÉNAGERS - CHAUMONT
- KELLER VIRGINIE - BOUCHERIE CHARCUTERIE - SAINT-DIZIER
- EURL ETABLISSEMENTS MORELLE - SCIAGE ET RABOTAGE DU BOIS - FARINCOURT
- BRAWAND PATRICK - ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - SAINT-DIZIER
- SARL CIF - RAVALEMENT ET RÉNOVATION DE FAÇADES - MANDRES-LA-COTE
- LEDOUX SANDRINE - COIFFURE MIXTE À DOMICILE - CHAUMONT
- MYSLIWIEC JOHANN - MODÉLISTE STYLISTE, CRÉATION ET CONFECTION DE VÊTEMENTS DE MODE - BAYARD-SUR-MARNE
- MORIS MAUD - SOINS DE BEAUTÉ - NOGENT
- LAMY LORENZO - RAMONAGE - CHAUMONT
- MAIRE DÉBORAH - RESTAURATION D'ŒUVRES D'ARTS, COPIES ET ŒUVRES ORIGINALES - CHANGEY
- BERNARD FABRICE - PEINTURE PAPIERS PEINTS - NOGENT
- SIMON ALAIN - ENTRETIEN NETTOYAGE DE SÉPULTURES - EURVILLE-BIENVILLE
- VAN-DUCHENE DIDIER - COUVERTURE, ÉTANCHÉITÉ, ZINGUERIE - OSNE-LE-VAL
- SARL MATHO CONSTRUCTIONS - MAÇONNERIE GÉNÉRALE, BÉTON ARMÉ, RÉNOVATION - MONTIER-EN-DER
- KREUTZ NICOLAS - FAB. ET VENTE DE PIZZAS - LANGRES
- JAQUINOT PIERRE-EMMANUEL - MAINTENANCE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - SAINT-DIZIER
- QUIROT GÉRALDINE - COIFFURE EN SALON - ROLAMPONT
- SARL LA GOURMANDIÈRE - FAB. DE PLATS CUISINÉS À EMPORTER - CHAUMONT
- JIANG XIAOYAN - PLATS CUISINÉS À EMPORTER GAUFRES, CRÊPES - CHAUMONT
- GORIOT MICKAEL - PLÂTRERIE D'INTÉRIEUR - CHAUMONT
- GODARD SÉBASTIEN - COUVERTURE, ZINGUERIE - CHAUMONT
- COUVREUX BRUNO - RÉP. AUTOMOBILE, MÉCANIQUE - LONGEVILLE-SUR-LA-LAINE
- REMENANT DANIEL - PLOMBERIE - SAINT-DIZIER
- REINBERGER FRANCIS - PRODUCTION D'EAUX DE VIE NATURELLES - CIRFONTAINES-EN-ORNOIS
- POZZI FRÉDÉRIC - RÉPARATION MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE, ÉLECTROMÉNAGER - NOGENT
- OZTEPE SEMRA - PIZZA, KEBBAB - BOURBONNE-LES-BAINS
- GROSSOT BRIGITTE - ATELIER DE RETOUCHES - FAYL-BILLOT
- NORT ISABELLE - STUDIO DE PHOTOGRAPHIE - BOURBONNE-LES-BAINS
- SANCHEZ-PEREZ MARCOS - RÉP. DE MOTOCYCLES - JOINVILLE
- SARL ENTREPRISE ROSSETTI FILS - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - SOMMEVOIRE
- EURL THABOURET - TRAVAUX DE CHAUDRONNERIE - VILLIERS-EN-LIEU
- ICHTERTZ FRÉDÉRIC - MAÇONNERIE GÉNÉRALE, RÉNOVATION - LOUZE

## Cessations d'activité

- BEAUPÈRE DIDIER - RESTAURATION RAPIDE À EMPORTER - VOUCÉCOURT
- MAYOUD EMMANUEL - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - GRAFFIGNY-CHEMIN
- FAURE MICHEL - RESTAURATION DE MEUBLES - LE PAILLY
- EYCHENNE ERIC - INSTALLATION DE CHAUFFAGE - VELLES
- PARIZOT ROBERT - BOUCHERIE CHARCUTERIE - SAINT-DIZIER
- QUIROT MIREILLE - COIFFURE EN SALON - ROLAMPONT
- VAN DE WALLE CLAUDE - FAB. D'ÉQUIPEMENTS MÉDICO-CHIRURGICAUX - NOGENT
- JAMMAS GEORGES - CONSTRUCTION DE MAISON INDIVIDUELLES - RANÇONNIÈRES
- LHOTELAIN CHRISTIANE - COIFFURE EN SALON - SAINT-DIZIER
- PERRIN FRANÇOIS - MENUISERIE BOIS ET PLASTIQUES - BOURBONNE-LES-BAINS
- SARL OPTIMA - COIFFURE EN SALON - SAINT-DIZIER
- SARL FIOR JULES ET JOSÉ - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - BETTANCOURT-LA-FERRÉE
- MARCHETTI JOHANN - BOULANGERIE, PÂTISSERIE AVEC TOURNÉES - NULLY-TRÉMILLY
- SARL S.L.M.P. - LOCATIONS AVEC OPÉRATEUR DE MATÉRIEL DE CONSTRUCTION - EPIZON
- PIERRE JEAN-FRANÇOIS - INSTALLATION ÉLECTRIQUE - SAINT-DIZIER
- SOUBEYRAND YVON - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - BOURMONT
- KARADABAN KEZIBAN - PRÉPARATION DE PLATS À EMPORTER - BOURBONNE-LES-BAINS
- SERGHOUD AHMED - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - SAINT-DIZIER
- SOLTERMANN CHRISTIAN - RÉP. DE MONTRES, HORLOGES ET BIJOUX - LANGRES
- SARL AKSARAY - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - WASSY
- LUTZ ANDRÉ - INSTALLATION ÉLECTRIQUE - VAL-DE-MEUSE
- CANGI MARIANO - CONSTRUCTION DE MAISONS, MAÇONNERIE - CHAUMONT
- VILMOT DANIEL - MENUISERIE - SAINT-DIZIER
- SARL ASF2P - TRAVAUX DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE - PRAUTHOY
- LAUNOIS CHRISTIAN - FAB. DE MEUBLES - MERTRUD

## Repreneurs cherchent entreprise

### Actuellement, nous sommes sollicités pour :

- une boulangerie, si possible sans salarié
- une entreprise de plomberie - chauffage
- une menuiserie - ébénisterie, sans salariés
- une menuiserie, avec salariés
- un salon de coiffure (région de Chalindrey)

Afin de faciliter le rapprochement entre les repreneurs potentiels d'entreprises artisanales et les cédants, nous ouvrons cette nouvelle rubrique.

Si vous-même souhaitez céder votre affaire, n'hésitez pas à nous contacter :

**Jean-François Polette**

**Tél : 03 25 02 11 77 / Fax : 03 25 88 04 44**

**E-mail: [cm.langres@cm-haute-marne.fr](mailto:cm.langres@cm-haute-marne.fr)**

# MAAF ASSURANCES

## ÊTRE À VOS CÔTÉS, c'est aussi

évaluer et répondre à l'intégralité de vos besoins.

### • MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

→ Assurez la continuité de votre activité en cas de sinistre (envoi de prestataires 24h/24, 7j/7, remise d'un chèque d'acompte et indemnisation sous 48 h maximum dès réception de votre accord).

### • PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

→ Maintenez votre niveau de vie à tout moment grâce à nos assurances Complémentaire Santé, Prévoyance et Retraite, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

### • ASSURANCE AUTO

→ Choisissez une assurance sur mesure qui inclut l'Assistance 0 km avec prêt d'un véhicule si nécessaire.

### • VIE PRIVÉE

→ Habitation, épargne, assurance scolaire... Protégez également votre vie privée avec les assurances MAAF.

Pour rencontrer un conseiller en clientèle Professionnelle et obtenir gratuitement une étude personnalisée.

→ Appelez le **N° Indigo 0 825 325 350**

0,12€ TTC/mn à partir d'un poste fixe



la référence qualité prix

[www.maaf.fr](http://www.maaf.fr)

MAAF Assurances S.A. - SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 Euros entièrement versé - R.C.S. NIORT B 542 073 580  
ENTREPRISE RÉGÉE PAR LE CODE DES ASSURANCES - Adresse : Chaouray - 79036 NIORT Cedex 9 - www.maaf.fr - RIF A4GQR - 05/06

Vous souhaitez transmettre votre entreprise et votre savoir-faire ?



Entreprises à Reprendre

[http : //w.w.apcm.com/bnoa](http://www.w.apcm.com/bnoa)

Soyez présents sur Internet grâce à la Bourse Nationale des entreprises Artisanales.

Contactez-nous : Jean-François Polette

tél : **03.25.02.11.77**



## MÉTIER S

Revue bimestrielle de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne

9, rue Decrès 52000 Chaumont  
Tél. 03 25 32 19 77 - Fax : 03 25 32 89 50

e.mail : [chambre.metiers.52@wanadoo.fr](mailto:chambre.metiers.52@wanadoo.fr)  
Directeur de la publication : Patrick VIARD

Imprimerie du Petit-Cloître, Langres • Chaumont  
N° ISSN 1242 2428

Prix : 1,52 €